

Aujourd'hui, mardi vingt-deux juillet deux mille vingt-cinq à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie de Calviac, commune déléguée de Sousceyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. Francis LABORIE, Maire.

Présents : BENNET Nadine - BOY Marie-Laure - COLOMB-DELSUC Jean-Philippe - FOUILLAC Michel - FRAYSSE Nicole - GALOPPIN Véronique - ISSERTES Aurélien - LABORIE Francis - LAFAGE Gérard - MAZET Éric - MORAND Coraline (**arrivée à 21h33**) - PIOTTE Marcel - ROISIN Patrick - ROUDERGUES Ophélie - ROUSSILHES André - THEIL Carole - VERGNE Nathalie - VISTOUR Didier.

Absente excusée : LE PAUVRE Sylvie.

Absent(s) représenté(s) : Néant

Absent(s) : Néant

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 34.

Présents : 17	Excusé(s) : 2	Absent(s) : 0	Procuration(s) : 0
----------------------	----------------------	----------------------	---------------------------

Secrétaire de séance : Véronique GALOPPIN

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance ;
1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mai 2025 ;
 2. Finances :
 - 2.1. Présentation des finances de la commune par M. Montourcy du SGC ;
 - 2.2. Demande de subvention exceptionnelle ;
 3. Affaires générales :
 - 3.1. Approbation des RPQS eau potable 2024 de Comiac et de Lamativie ;
 - 3.2. Mission d'assistance pour la régularisation des installations de captage, de traitement et de distribution d'Eau Destinée à la Consommation Humaine (EDCH) ;
 - 3.3. Camping de Comiac – Principe de délégation de gestion par bail commercial ;
 - 3.4. Indemnité de gardiennage des églises 2025 ;
 - 3.5. Modification du règlement intérieur de la garderie ;
 - 3.6. Instauration de la tarification sociale de la cantine – cantine à 1 € et modification du règlement intérieur ;
 - 3.7. Modification de la composition de commissions communales ;
 4. Développement territorial :
 - 4.1. Adhésion à la convention de participation citoyenne avec la gendarmerie nationale ;
 - 4.2. Convention dans le cadre d'une prestation de restauration collective ;
 5. Ressources humaines :
 - 5.1. Création d'un emploi permanent ;
 6. Compte rendu du travail des commissions ;
 7. Questions diverses.

1° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 MAI 2025 :

Approuvé à l'unanimité.

2° FINANCES :

2.1. PRÉSENTATION DES FINANCES DE LA COMMUNE PAR M. MONTOURCY DU S.G.C. :

M. Montourcy n'étant pas arrivé, il est décidé d'examiner l'ordre du jour en suivant.

2.2. DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE:

Délibération n°063 - ordre 01 du 22/07/2025

Approuvée à l'unanimité pour accorder la somme de 700 € au Comité des fêtes de Sousceyrac pour l'anniversaire des 70 ans.

3° AFFAIRES GÉNÉRALES :

3.1. APPROBATION DES RPQS EAU POTABLE 2024 DE COMIAC ET DE LAMATIVIE :

Délibération n°064 - ordre 02 du 22/07/2025

Approuvée à l'unanimité.

3.2. MISSION D'ASSISTANCE POUR LA RÉGULARISATION DES INSTALLATIONS DE CAPTAGE, DE TRAITEMENT ET DE DISTRIBUTION D'EAU DESTINÉE À LA CONSOMMATION HUMAINE (EDCH) :

Délibération n°065 - ordre 03 du 22/07/2025

Approuvée à l'unanimité pour la mission d'assistance du SYDED s'élevant à 4 400 € HT pour les réseaux d'eau potable de Comiac et de Lamativie.

3.3. CAMPING DE COMIAC – PRINCIPE DE DÉLÉGATION DE GESTION PAR BAIL COMMERCIAL :

Délibération n°066 - ordre 04 du 22/07/2025

Approuvée à l'unanimité.

3.4. INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DES ÉGLISES 2025 :

Délibération n°067 - ordre 05 du 22/07/2025

Approuvée à l'unanimité pour la somme de 100 € pour la personne qui ouvre l'église de Comiac.

3.5. MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA GARDERIE :

Délibération n°068 - ordre 06 du 22/07/2025

Arrivée de Mme Coraline MORAND à 21h33.

Présents : 18	Excusé(s) : 1	Absent(s) : 0	Procuration(s) : 0
----------------------	----------------------	----------------------	---------------------------

Approuvée à l'unanimité.

3.6. INSTAURATION DE LA TARIFICATION SOCIALE DE LA CANTINE – CANTINE À 1 € :

Délibération n°069 - ordre 07 du 22/07/2025

Approuvée à l'unanimité des membres votants (M. Aurélien ISSERTES s'abstient).

3.7. MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CANTINE :

Délibération n°070 - ordre 08 du 22/07/2025

Approuvée à l'unanimité.

3.8. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE COMMISSIONS COMMUNALES :

Délibération n°071 - ordre 09 du 22/07/2025

Approuvée à l'unanimité pour l'intégration de Mme Sylvie LE PAUVRE aux commissions "Social et solidarité" et "Culture et patrimoine".

4° DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL :

4.1. ADHÉSION À LA CONVENTION DE PARTICIPATION CITOYENNE AVEC LA GENDARMERIE NATIONALE :

Délibération n°072 - ordre 10 du 22/07/2025

Approuvée à l'unanimité des membres votants (Mesdames Marie-Laure BOY, Ophélie ROUDERGUES et Nathalie VERGNE s'abstiennent).

4.2. CONVENTION DANS LE CADRE D'UNE PRESTATION DE RESTAURATION COLLECTIVE :

Délibération n°073 - ordre 11 du 22/07/2025

Approuvée à l'unanimité des membres votants (M. Éric MAZET s'abstient), pour le portage, par un agent technique, des repas confectionnés par l'EHPAD pour la crèche.

5° RESSOURCES HUMAINES :

5°1- CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT :

Délibération n°074 - ordre 12 du 22/07/2025

Approuvée à l'unanimité pour la création d'un poste à 35H au service administratif pour une agente déjà en place.

S'en suit l'examen des questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h40.

Les délibérations du conseil municipal et les éventuels documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie.

A Sousceyrac-en-Quercy, le 24 juillet 2025

Le Maire

Francis LABORIE

